

EcoEntreprise

Modalités de mise en œuvre

Le présent document présente les étapes les plus fréquentes de mise en œuvre d'une démarche EcoEntreprise. Cette démarche doit être adaptée à votre Organisation, en fonction de sa taille, de son organisation et de son niveau de performance.

Quelques caractéristiques de la certification EcoEntreprise - rappel	Quelques conseils pour travailler efficacement
<p>EcoEntreprise est une démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> • pragmatique • orientée sur les résultats et les mesures mises en œuvre • fortement basée sur l'autoévaluation • simplifications, personnalisation : EcoEntreprise prend en compte : <ul style="list-style-type: none"> • vos éventuelles autres démarches certifiées (E/SST/(Q)) • la complexité de votre Organisation <p>Ressources, délais: quelques indications</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation à la certification : rapide et nécessite peu de ressources si les bonnes pratiques DD sont déjà en place. A titre indicatif : 2-6 mois peut être possible, attestation de démarche en cours peut être obtenue rapidement. • Certification (audit): pour Organisations déjà certifiées ISO 14001/9001: supplément d'env. 10% (à vérifier avec votre organisme de certification). <p>Documents de références (voir www.ecoentreprise.ch>documents):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règlement EcoEntreprise • Standards EcoEntreprise • Passerelle certifiés 14001-OHSAS 18001 	<ul style="list-style-type: none"> • Votre Organisation est déjà certifiée ISO 14001, 9001, OHSAS 18001 (à l'avenir ISO 45000)? Demandez-nous les dispositions simplifiées → économie de temps interne et de votre auditeur. • Travailler par étape : faites une 1^{ère} autoévaluation sommaire, p. ex. sans les textes de justification complets, puis compléter progressivement. • OKpilot est un instrument online d'aide à la mise en œuvre. Seule l'autoévaluation est exigée sur OKpilot. Les constats, objectifs et plans d'action peuvent se trouver dans d'autres documents. <p>Utilisation d'OKpilot :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le bouton « Easy Start » (en haut à droite de l'écran) vous accompagne aux différentes étapes. • Sur votre navigateur : <ul style="list-style-type: none"> - ouvrez différents onglets et travaillez en parallèle - créez des favoris ciblés • Consultez les FAQ (menu d'accueil)

Pour débiter une démarche EcoEntreprise, il est proposé de suivre les premiers pas suivants :

	Etapes	Remarques
	1. Débuts, planification de projet	
1.1	Demander l'accès au référentiel EcoEntreprise via le site internet www.ecoentreprise.ch . Globalité Management peut vous renseigner en cas de question.	
1.2	Prendre connaissance sommairement <ul style="list-style-type: none"> • de l'instrument de mise en œuvre online (OKpilot). • du référentiel EcoEntreprise:2013: développement durable / responsabilité sociétale • des exigences générales EcoEntreprise: 2013 Standards EcoEntreprise <p><i>Comment faire sur OKpilot : Menu principal > bouton « Changer de check-list/état » > sélectionner la check-list à activer (état de check-list). Elle apparaîtra dans le bandeau du haut de l'écran.</i></p>	
1.3	Renseigner le chap. 0 du référentiel EcoEntreprise (=bases : périmètres, etc.).	
1.4	Prendre connaissance des possibilités de communication du Programme EcoEntreprise : 3 niveaux de certifications (développement durable, DD + responsabilité sociétale, Excellence), « en cours », approche auto-déclarée (voir Règlement EcoEntreprise). Le choix de la variante retenue peut être réalisé ultérieurement.	
1.5	Personnalisation de votre approche : <ul style="list-style-type: none"> • Si votre Organisation est déjà certifiée ISO 14001, OHSAS 18001 (à l'avenir ISO 45000), ISO 9001, demandez-nous les dispositions simplifiées. • Pour le bloc environnement, définir l'option choisie: option A (simplifiée) pour les Organisations à niveau de complexité peu élevé, en principe pour entreprises de 	

	services. Option B pour les Organisations à niveau de complexité environnementale élevée.	
1.6	<p>Passer les chapitres et/ou questions non-pertinentes en « pertinence 0% ». Ces chapitres/questions n'apparaissent plus.</p> <p><i>Comment faire sur OKpilot : Menu principal > Evaluation en cours en cours > Sélectionner un chapitre > Sélectionner les questions non pertinentes (ou le chapitre entier) > Passer en « pertinence 0% ».</i></p>	
1.7	<p>Organiser le projet: répartition des chapitres: identifier les responsables/groupes de travail, leur attribuer des chapitres.</p> <p><i>Comment faire sur OKpilot :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des accès pour les responsables qui devront traiter un/des chapitres / questions : Menu principal > Utilisateurs de l'entreprise. • Menu principal > Evaluation en cours > Sélectionner un chapitre > Sélectionner les responsables à qui les chapitres / questions sont attribuées 	
2. Mise en œuvre de la démarche EcoEntreprise		
2.1	<p>S'autoévaluer pour les différents chapitres d'EcoEntreprise</p> <p>Comment faire : s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les critères d'évaluation sont respectés • Les évaluations sont justifiées dans la mesure du possible (champs commentaires, justification, ou en liant un document) • Les réponses sont validées (validation>réponses OK) 	
2.2	<p>Amélioration: mise en œuvre, planification</p> <p>Comment faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les points faibles de votre Organisation • Identifier les mesures correctives pouvant être mises en œuvre (mesures techniques, organisationnelles, procédures) • Les mettre en œuvre, ou planifier leur mise en œuvre en vous fixant des objectifs / plans d'action / projets. 	
2.3	<p>Tenir à jour l'autoévaluation, vérifier le respect des exigences</p> <p>Vérifier le respect des exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigences du référentiel EcoEntreprise:2013 : performances développement durable / responsabilité sociétale • Exigences générales EcoEntreprise: Standards EcoEntreprise:2013 	
3. Organiser l'audit de certification (si une certification est visée)		
3.1	<p>Si une certification est visée et si les exigences EcoEntreprise sont respectées ou en voie de l'être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contactez un organisme de certification reconnu pour le programme EcoEntreprise (ou demandez une offre au début de la démarche). • Organisez l'audit de certification avec l'organisme de certification 	
4. Communiquer selon vos besoins		
4.1	<p>Vous pouvez communiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Votre certificat (vérifier les possibilités: règlement EcoEntreprise ainsi qu'auprès de votre organisme de certification), ou • Selon les autres possibilités du programme EcoEntreprise : en cours, démarche auto-déclarée : vérifier les possibilités sur le règlement EcoEntreprise 	
5. Maintien de la démarche, les années suivantes		
5.1	<p>Maintenir l'organisation DD/RSE qui a été mise en place. Suivre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le maintien de vos bonnes pratiques • l'avance vos objectifs, plans d'action, projets, assurez-vous de leur suivi 	
5.2	<p>Vérifier/tenir à jour l'(auto)évaluation: annuellement. Au minimum de façon plus approfondie tous les 3 ans.</p>	
5.3	<p>Vérification de votre démarche EcoEntreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • selon les directives de votre organisme de certification si votre Organisation est certifiée (audits de suivi), ou • selon le règlement EcoEntreprise si votre Organisation n'est pas certifiée (démarche auto-déclarée: transmission chaque année du formulaire d'engagement). 	

Plus d'informations: www.ecoentreprise.ch